

Compte-rendu

Réunion du Bureau du S.M.P.G. 17 juin 2014

Le Bureau du Syndicat du Pays du Giennois s'est réuni le **mardi 17 juin 2014** à 17H30, au Centre Social des Montoires, 1 rue des Loriots, à Gien, salle de réunion, sous la présidence de Monsieur **Jean-Pierre PUGNY**, Président.

Etaient présents à la réunion :

Messieurs GIRAULT, BERTRAND, Vice-Présidents.
Messieurs RIGAL, MARQUET, membres du Bureau.

Absents excusés :

Messieurs LECHAUVE, RAT, BOULEAU, MASSÉ.

Absent :

Monsieur DESBOIS.

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

1- Création des commissions de travail

M. PUGNY souhaite que les commissions de travail jouent un rôle dans la mise en œuvre de l'Agenda 21. Il souhaite plus d'harmonisation entre les communautés de communes, les politiques touristiques et économiques. Le Pays sera là pour animer, coordonner les démarches, engager des réflexions à l'échelle des 3 communautés de communes.

M. GIRAULT est d'accord sur le principe mais affirme qu'il est difficile de passer à l'acte. Il souligne une tentative échouée de rapprocher les communautés de communes de Briare et de Châtillon/Loire, ainsi que la difficulté à rapprocher les offices de tourisme.

M. MARQUET avance que le renouvellement des conseils municipaux permettra peut être de faire évoluer les choses, notamment dans les communautés de communes.

M. PUGNY affirme vouloir faire les premières réunions des commissions dès la rentrée, sur des sujets précis, pour ne pas se disperser, peut-être créer une feuille de route. Il propose de créer 4 groupes de travail, pouvant être enrichis par la suite :

*** Vie culturelle, touristique et Patrimoine.**

Exemples de thèmes abordés :

- tourisme, loisirs, sport, culture,
- identité patrimoniale et paysagère, Journées du Patrimoine,
- promotion et animation autour de la Loire et de la Loire à Vélo,
- ...

Exemples d'axes stratégiques :

- Office de tourisme de Pays
- Maillage des bibliothèques
- Commercialisation des produits culturels

*** Développement économique.**

Exemples de thèmes abordés :

- commerce, artisanat, ORAC,
- commerces de proximité,
- accueil des entreprises, transmission – reprise,
- mise en place d'un dispositif d'animation économique,
- industrie,
- santé,
- ...

Exemples d'axes stratégiques :

- Structures d'hébergement temporaires (S/T des centrales)
- Coordination des unions commerciales (événements promotionnels au niveau du Pays)
- Animateur de santé

*** Agriculture.**

Exemples de thèmes abordés :

- filières agricoles,
- agri-tourisme,
- socle agro-naturel,
- circuits-courts,
- ...

Exemples d'axes stratégiques :

- Valorisation des produits locaux labélisés (tables de terroir, ..)
- Mise en place de circuits courts (points de vente collectifs, cantines scolaires)

*** Environnement, Energie et Biodiversité.**

Exemples de thèmes abordés :

- Eau, forêt, biodiversité,
- Trame Verte et Bleue,
- Performance énergétique des bâtiments,
- Valorisation des déchets, économie d'énergie,
- ...

Exemples d'axes stratégiques :

- Interconnexion des réseaux d'eau potable
- Logement pédagogique à l'échelle du Pays (à voir avec les bailleurs sociaux)

Les membres du Bureau sont tous d'accord sur les thématiques présentées et le nombre de commissions.

M. POUIGNY souhaite que la règle des 1/3 par communauté de commune soit respectée pour l'élection des présidents de commissions. Il propose les personnes suivantes :

- En agriculture : Michel LECHAUVE a fait savoir son intérêt pour le poste ;
- En développement économique : M. LAURENT (délégué suppléant - Gien) suggéré par M. BOULEAU. Les élus sont d'accord pour dire qu'il est préférable que les présidents de commissions maîtrisent le thème abordé. Ils pensent que M. LAURENT est qualifié pour ce poste puisqu'il est chef d'entreprise et Président du MEPAG ;
- En tourisme, culture et patrimoine : M. POUIGNY pense à Mme CHELLY (déléguée titulaire - Briare) afin que la ville de Briare soit aussi représentée au Bureau/Comité de Pilotage au Pays ;
- En Environnement, Energie et Biodiversité : M. POUIGNY avance les noms de M. GALFANO (délégué suppléant - Châtillon) ou M. DESBOIS, tout deux intéressés par cette thématique.

M. POUIGNY s'engage à demander l'avis de ces personnes et rappelle que l'élection des présidents de commissions se fera lors du prochain Comité Syndical avec les personnes candidates.

M. GIRAULT suggère l'élaboration d'une feuille de route qui serait distribuée aux commissions de travail.

M. POUIGNY confirme qu'une feuille de route sera réalisée en Bureau puis distribuée. Il présentera des propositions de cadrage à la rentrée.

M. RIGAL s'interroge sur le nombre de membres dans les commissions précédentes.

M. GIRAULT affirme qu'entre 10 et 20 membres le travail reste efficace. Pour lui, un représentant par commune est suffisant.

Tous les membres sont d'accord sur une limitation du nombre de membres au sein des commissions, soit un représentant par commune.

M. POUIGNY informe qu'un courrier sera adressé aux communes du Pays pour demander à tous les élus des Conseil municipaux intéressés pour travailler dans une commission de se manifester.

M. RIGAL ajoute que cela dépend de la sensibilité de chacun à faire partie d'une commission et de sa disponibilité.

Au vu du renouvellement de certaines municipalités, M. RIGAL suggère qu'une note de synthèse expliquant la définition, le rôle et l'organisation du Pays soit diffusée.

2- Création des Comités de Pilotage :

Le Président propose de créer les 4 Comités de Pilotage suivants :

- « Comité de Pilotage CRST » pour le suivi du Contrat Régional de Solidarité Territoriale ;

- « Comité de Pilotage SCoT » pour l'élaboration et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale ;
- « Comité de Pilotage TVB » pour la mise en œuvre et le suivi de l'étude Trame Verte et Bleue ;
- « Comité de Pilotage OCMACS » pour le suivi de l'Opération Collective de Modernisation du Commerce, de l'Artisanat et des Services ;

Les membres du Bureau approuvent ces 4 comités de pilotage.

M. PUGNY informe qu'à tout moment d'autres comités de pilotage pourront être créés. Il n'a pas souhaité créer de « Comité Agenda 21 » car c'est un thème transversal qui s'applique à plusieurs sujets à la fois.

Avant de passer au CRST, M. PUGNY fait un point sur le SCOT. Il a pris rendez-vous, le 30 juin à la mairie de St Gondou, avec M. BRILL et M. PIOCHON de la DDT pour discuter des documents, des marges de manœuvre, des délais, des réglementations, etc. Il prévoit de faire le prochain comité de pilotage SCoT à la rentrée.

Concernant l'ORAC/OCMACS, M. PUGNY informe que cette opération se termine le 28 juillet. 4 dossiers sont en cours d'étude et devraient être validés, lors d'un dernier comité de pilotage ORAC, début juillet. Le Pays est soumis à un délai de carence de 3 ans avant de pouvoir redéposer une demande de subvention.

3- Travail sur le CRST :

M. PUGNY rappelle que l'enveloppe budgétaire du CRST est 5,737 millions d'euros. Cette enveloppe est à échelonner sur 5 ans et non 4 ans comme auparavant, et il faut y soustraire environ 680.000 € ciblés sur le Très Haut Débit et 573.000 € sur ID en Campagne.

Trois enveloppes additionnelles sont ajoutées à l'enveloppe de base :

- 320.000 € ciblés sur la politique Cœurs de village,
- 950.000 € ciblés sur le Pôle de centralité,
- 915.000 € ciblés pour les opérations de Logem Loiret.

M. PUGNY explique qu'après avoir déposé fin février – début mars, le projet de CRST auprès des services de la DAT (Direction de l'Aménagement des Territoires), la Région a adressé un courrier avec des modifications à apporter. Les points à discuter sont les suivants :

- Projet STARS à Briare : Pôle technique du spectacle vivant. Mesure 02-1, page 6. Coût de la subvention proposée dans le CRST : 90.000 €. Pour la Région, ce projet devrait passer dans le cadre de sa Politique Economique et non du CRST.

Les élus veulent défendre ce projet pour aider cette entreprise innovante et dynamique qui souhaite continuer à se développer sur le Giennois.

M. GIRAULT suggère de maintenir la subvention ciblée sur STARS dans le CRST. Lors du rendez-vous de négociation avec la Région, il faudrait s'assurer que la subvention issue de leur Politique Economique est identique à celle du CRST. A défaut, le Pays du Giennois conservera ce projet.

- Projet de Logem Loiret : une enveloppe additionnelle de 915.000 euros y est dédiée. Mesure 27, page 53.

- Réhabilitation thermique du parc : les Hauts de Gien, Rue des rouges gorges et rue des mouettes : subvention sollicitée : 900.000 euros.

- Démolition et reconstruction 42 logements sur le site de la Saulaie : 147.000 euros.

Il y a une différence de 132.000 € restant à financer. La Région suggère de déduire de l'enveloppe fongible du CRST.

Les élus ne souhaitent pas réduire l'enveloppe fongible au profit du projet de La Saulaie, ce qui se ferait au détriment d'autres projets. Ils se positionnent tout de même en faveur de la rénovation thermique des logements, qui devrait être réalisée en priorité.

- Projet « Etude gestion de l'eau en agriculture » : Mesure 34-1, page 59.
Coût de la subvention proposée dans le CRST : 2.655 euros.

La Région propose : « pour le financement de cette étude, il semble plus opportun que la MO se tourne vers l'agence de l'eau qui sera potentiellement le financeur des investissements de substitution qui pourraient en découler ».

Les élus s'interrogent sur la nécessité d'une telle étude sachant que les agriculteurs constituent déjà des réserves d'eau. Ils manquent plus de financement et de foncier.
Le coût de l'étude étant peu élevé, les élus sont d'accord pour la maintenir dans le CRST, sous réserve des renseignements suivants : Quel montant l'APEAG a-t-elle déjà engagé sur des études de gestion de l'eau ? Comment ont abouties les anciennes études ? Y a-t-il eu une subvention du Conseil Général ?

Projet « Etude de recensement du gisement et des projets de méthanisation du territoire » : Mesure 35-3, page 66. Coût de la subvention proposée dans le CRST : 2.270 euros.

Les élus sont d'accord pour dire que la méthanisation a beaucoup d'avenir et qu'il est intéressant de soutenir des initiatives dans ce sens. Ils souhaitent maintenir ce projet dans le CRST sous réserve que ce projet n'ait pas déjà bénéficié d'une subvention du Conseil Général.

ID en Campagne

Pour les élus, il est important d'utiliser au maximum l'enveloppe dédiée à « ID en Campagne » afin de ne pas la perdre.

Pour donner des idées à chacun, M. RIGAL propose de diffuser un listing d'exemples de projets « ID en Campagne » réalisés sur d'autres Pays de la Région Centre.

M. POUIGNY remercie les personnes présentes. Il informe du prochain Comité Syndical du Pays qui se tiendra le 25 juin 2014.

Fin de la séance à 19h05

**Le Président,
Jean-Pierre POUIGNY**

